



Malveillance et tentative d'intimidation sur terrain de loisir

Par **Corinne GABRIEL**, le **22/11/2010** à **15:10**

Bonjour, rnrnIl y a deux ans nous avons loués un terrain de loisir en bord de vesle non constructible, à un particulier.rnDepuis le début de notre arrivée sur ce terrain nous avons été victime d'intimidation par des personnes que de toute évidence nous gêinions !rnCela se traduisait par la détérioration des auvents, tonnelle, voir cabanne en tole de jardin !rnDes traces de passage sur le terrain et le grillage affaissé par endroit en disait long sur la violation du territoire quotidien.....rnPour finir nous venons de constater des vols d'outils de jardinage etc ...rnMais cette attitude mafieuse fera peut être partir certains locataires mais sûrement pas les propriétaires qui y ont mis toutes leurs économies !!